

RETROUVER L'INTÉGRALITÉ DES ANALYSES STATISTIQUES SUR : [RAPPORT.SECOURS-CATHOLIQUE.ORG](http://RAPPORT.SECOURS-CATHOLIQUE.ORG)

RÉALISATION : Département Enquêtes et Analyses Statistiques, Pascale Novelli, Lilian Martin (stagiaire)  
Délégations et Comité Régional, Pascale Kramer (réécriture, secrétariat de rédaction)  
CORRECTION RÉVISION : Christophe Barré



Comme chaque année, les analyses régionales font ressortir quelques caractéristiques de la pauvreté rencontrée dans chacune des régions et leur évolution. En dehors des territoires d'outre-mer, étudiés individuellement, chaque analyse régionale s'appuie sur plusieurs milliers de situations. Si rien ne garantit la représentativité de ces échantillons, les difficultés qu'ils révèlent sont bien réelles et, pour la plupart, se retrouvent de façon récurrente d'année en année. Certaines caractéristiques correspondent d'ailleurs à des particularités démographiques ou économiques régionales.

Les quelques éléments de conjoncture et de présentation sont principalement issus de publications des directions régionales de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) réalisées en partenariat avec les autres acteurs des statistiques publiques. Pour chaque région, nous indiquons quelques chiffres de cadrage comparés aux moyennes métropolitaines à partir de données de l'Insee. Les valeurs indiquées dans ces tableaux sont celles de 2017 ou, à défaut, les dernières publiées.

L'analyse des situations rencontrées par les équipes du Secours Catholique-Caritas France repose sur un ensemble d'indicateurs dont les plus importants figurent dans un tableau général rapprochant les valeurs de ces indicateurs dans la région pour deux années, 2012 et 2017<sup>1</sup>, et les valeurs nationales. Un graphique présente en outre quelques points marquants de la région d'après les informations recueillies par le Secours Catholique. L'analyse peut être accompagnée d'exemples d'actions menées par le Secours Catholique et de propositions.

## DÉFINITIONS

**Ménage** : un ménage, au sens statistique du terme, désigne l'ensemble des occupants d'un même logement sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté. Un ménage peut être composé d'une seule personne.

**Niveau de vie ou revenu par unité de consommation (UC)** : dans un ménage, le premier adulte compte pour 1 UC, les autres adultes et les enfants de 14 ans ou plus comptent pour 0,5 UC chacun, et les enfants de moins de 14 ans pour 0,3 UC chacun. On divise le revenu du ménage par la somme des UC le composant. Cela correspond au niveau de vie du ménage. Cette échelle d'équivalence est utilisée par l'ensemble des pays européens. Un individu ne correspond pas à une unité afin que soient prises en compte les économies liées à la mutualisation au sein des ménages.

<sup>1</sup> Nous prenons une période de cinq ans afin de faire ressortir les évolutions.

| GRAND EST   |           |                       |
|---|-----------|-----------------------|
| Données générales   | Grand Est | France métropolitaine |
| Population au 1.1.2017 en milliers*                             | 5 554     | 64 801                |
| Taux de chômage au 4 <sup>e</sup> trimestre 2017                | 8,6 %     | 8,6 %                 |
| Part d'étrangers dans la population (2015)                      | 6,1 %     | 6,5 %                 |
| Densité du parc social** (2017)                                 | 75,8      | 73,5                  |
| Niveau de vie mensuel médian (2015)                             | 1 709 €   | 1 692 €               |
| Taux de pauvreté à 60 % (2015)                                  | 14,6 %    | 14,9 %                |
| Chiffres 2016 Secours Catholique                                | Grand Est |                       |
| Situations rencontrées  | 42 707    |                       |
| Nombre d'équipes  | 287       |                       |
| Bénévoles   | 6 129     |                       |
| Situations analysées  | 11 296    |                       |
| * Chiffres provisoires  |           |                       |
| ** Nombre de logements sociaux pour 1 000 habitants au 1.1.2016 |           |                       |

## CONJONCTURE<sup>1</sup>

Deuxième région industrielle et exportatrice de France, le Grand Est, limitrophe de quatre pays, se situe au cœur de l'Europe. La région, grâce à ce positionnement stratégique sur un territoire large, figure parmi les plus dynamiques, profitant de ses voisins européens pour coopérer dans des domaines comme la formation, le tourisme ou l'emploi, avec plus de 150 000 travailleurs frontaliers. Avec 80 % de son territoire consacrés à l'agriculture et aux forêts, le Grand Est reste aujourd'hui une région rurale et industrielle. Neuf villes sur dix ont moins de 2 000 habitants, et les secteurs agricole et de l'industrie agroalimentaire sont très développés, secteurs auxquels s'ajoutent la production de luxe et l'artisanat (champagne, cristallerie, cuir, bois) propres à la région. Le secteur tertiaire est donc moins présent que dans l'ensemble du pays (76 % des emplois contre 81 % au niveau national).

Malgré le dynamisme de la région, l'emploi augmente plus lentement qu'au niveau national (+0,5 % contre +0,8 entre le deuxième trimestre 2017 et le deuxième trimestre 2018). Cela est en partie dû au fait que la région reste une des seules où l'augmentation de l'emploi salarié privé est moindre que celle de l'emploi

salarié total, ce qui n'est plus le cas au niveau national depuis le troisième trimestre 2017.

La région Grand Est continue d'afficher un taux de chômage plus faible que la moyenne nationale (8,6 % contre 8,9 au quatrième trimestre 2017) mais également une diminution plus rapide de celui-ci (-0,7 point contre -0,3 entre le deuxième trimestre 2017 et le deuxième trimestre 2018). Cela s'explique notamment par le fait que le secteur de la construction connaît une remontée soudaine en termes d'emplois depuis le quatrième trimestre 2016, alors qu'il était en diminution constante depuis de nombreuses années. De plus, alors que le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi continue d'augmenter au niveau national, il diminue dans la région Grand Est depuis le troisième trimestre 2017, et spécialement chez les jeunes de moins de 25 ans, qui représentent 30 % de la population de la région. Enfin, le nombre de défaillance d'entreprises descend nettement plus rapidement qu'au niveau national depuis le troisième trimestre 2017. L'accent est en effet mis sur la formation et le soutien des jeunes dans l'innovation et la création d'entreprises.

## LES SITUATIONS RENCONTRÉES PAR LE SECOURS CATHOLIQUE

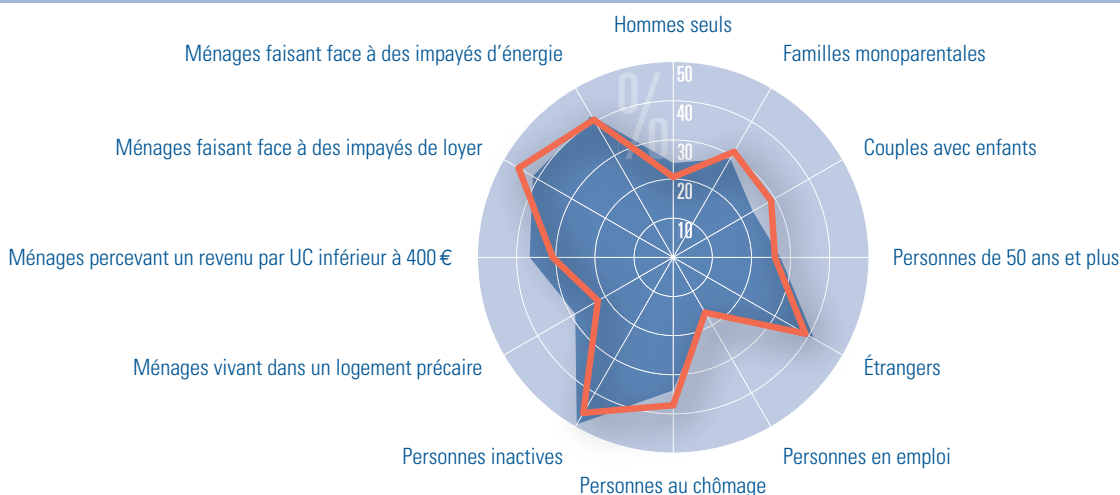
En 2017, 42 700 ménages ont été accueillis par les équipes du Secours Catholique dans la région Grand Est. Un tiers d'entre eux (35 %) étaient déjà connus de l'association, c'est plus qu'en 2012 (31 %) et qu'au niveau national (33 %).

Ce sont les demandes d'aide alimentaire qui sont le plus souvent exprimées dans la région, soit par sept personnes sur dix (67 %), une part qui a diminué depuis 2012 (76 %) mais qui reste plus élevée qu'au niveau national (52 %). Viennent ensuite les demandes d'écoute, de conseil et d'accueil, pour 59 % des personnes rencontrées, soit autant qu'au niveau national (58 %). Les demandes d'aide pour le loyer et les factures sont moins fréquentes dans la région qu'au plan national, elles concernent respectivement une personne sur dix (11 %) contre deux sur dix (18 %) au niveau national.

Dans la région, 7 % des personnes de référence accueillies ont moins de 25 ans, soit un peu moins qu'au niveau national (9 %). Deux personnes sur cinq (40 %) ont entre 25 et 40 ans, soit quasiment comme au plan national

GRAND EST

FRANCE ENTIÈRE



**Champ :** ménages rencontrés par le Secours Catholique. **Note de lecture :** la région Grand Est compte 20,5 % d'hommes seuls, contre 24,1 % pour la France entière.

(39 %), et un quart ont entre 40 et 50 ans (26,6 %), la part la plus élevée de toutes les régions.

La structure des ménages rencontrés n'a pas connu d'évolution remarquable depuis 2012. Elle est légèrement différente de la structure observée sur l'ensemble du territoire. C'est dans la région Grand Est qu'il y a la part la plus importante de ménages constitués d'un couple avec enfants, soit trois ménages sur quatre (29 %), contre 23 % au niveau national. C'est dans cette région également que la part de ménages constitués d'une femme seule est la plus faible : 13 % contre 17 au niveau national. Si la part de mères isolées est presque identique à la moyenne nationale (respectivement 27 et 26 %), celle de pères isolés est très légèrement supérieure (3,8 % contre 3,5 au niveau national) et celle d'hommes seuls est moins élevée (20 % contre 24 au niveau national).

Entre 2012 et 2017, la part de personnes accueillies de nationalité française a baissé de 7 points, passant de 68 % à 61 %, contre 58 % au niveau national.

Parmi les 39 % d'étrangers accueillis, 45 % viennent d'Europe de l'Est (ils étaient 38 % en 2012), 20 % d'un pays d'Afrique subsaha-

rienne (contre 36 % au niveau national), et 18 % d'un pays du Maghreb, une part moindre qu'au plan national (23 %) et en baisse depuis 2012 (21 %).

Parmi les personnes étrangères hors Union européenne, deux sur cinq (42 %) ont un statut accordé, provisoire ou définitif, soit un peu plus qu'au niveau national (38 %). La part de personnes ayant un statut demandé en attente a diminué de 2 points depuis 2012 (37 % contre 39, en passant par 40 % en 2016), ce qui est inférieur au niveau national (44 %). Enfin, la part de personnes déboutées, sans papiers, est passée de 15 % en 2012 à 21 % en 2017. La moyenne nationale est de 18 %, soit une augmentation de 50 % depuis 2012.

La part de personnes accueillies ne percevant aucune ressource a diminué en 2017 (14 % contre 16 % en 2016) et reste moins élevée que la moyenne nationale (18 %).

Le revenu moyen par unité de consommation (UC) a quant à lui augmenté de 44 €, passant de 499 € en 2012 à 543 en 2017.

La part de personnes en emploi est proche de la moyenne nationale, respectivement 16 et 17 % ; 36 % d'entre elles travaillent à temps partiel, soit autant qu'en 2012 et plus que la

moyenne nationale (31 %). La part de personnes en situation de chômage est de 38 %. C'est moins qu'en 2012 (46 %) mais plus qu'au niveau national (34 %). Parmi elles, 63 % sont sans droits reconnus (contre 66 % au niveau national), et 46 % sont en situation d'inactivité, une part supérieure à celle de 2012 (38 %) mais inférieure au niveau national (49 %).

Parmi les personnes en situation d'inactivité, 20 % le sont pour cause de santé, une part semblable au niveau national (21 %), et 23 % pour cause de non-droit au travail, soit moins que dans le reste de la France (31 %). Enfin, une personne inactive sur dix est en (pré)retraite (11 %).

Parmi les personnes rencontrées dans la région Grand Est, trois sur cinq font face à des impayés (59 %). C'est moins qu'en 2012 (66 %), mais plus qu'au plan national (55 %).

La part de personnes vivant dans le parc social n'a pas varié depuis 2012. Elle est de une sur deux (45 %), soit plus élevée qu'au niveau national (38 %).

| GRAND EST   |   | Grand Est     |               | France        |               |
|---|---|---------------|---------------|---------------|---------------|
|   |   | 2012          | 2017          | 2012          | 2017          |
| <b>PRINCIPALES DEMANDES D'AIDE (1)</b>                        | Écoute, accueil, conseil                    | 59,9 %        | 59,3 %        | 55,0 %        | 58,4 %        |
|   | Alimentation                                | 75,5 %        | 67,4 %        | 57,5 %        | 51,9 %        |
|   | Loyer, factures d'énergie, d'eau            | 9,9 %         | 11,3 %        | 18,1 %        | 18,1 %        |
|   | Mobilité (voiture, transport)               | 4,5 %         | 9,3 %         | 4,9 %         | 7,0 %         |
| <b>TYPE DE MÉNAGE</b>   | Hommes seuls                                | 21,6 %        | 20,5 %        | 24,5 %        | 24,1 %        |
|   | Femmes seules                               | 12,9 %        | 13,2 %        | 16,3 %        | 17,1 %        |
|   | Couples sans enfants                        | 7,1 %         | 6,4 %         | 6,3 %         | 6,1 %         |
|   | Pères seuls                                 | 3,2 %         | 3,7 %         | 3,3 %         | 3,4 %         |
|   | Mères seules                                | 28,2 %        | 27,3 %        | 27,0 %        | 25,8 %        |
|   | Couples avec enfants                        | 27,0 %        | 28,9 %        | 22,6 %        | 23,5 %        |
| <b>ÂGE DE LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE</b>                        | Moins de 25 ans                             | 8,3 %         | 7,4 %         | 9,2 %         | 8,9 %         |
|   | 25-49 ans                                   | 68,2 %        | 66,6 %        | 65,9 %        | 63,7 %        |
|   | 50 ans et plus                              | 23,5 %        | 26,0 %        | 24,9 %        | 27,4 %        |
| <b>ORIGINE DE LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE</b>                    | France                                      | 68,8 %        | 63,2 %        | 68,5 %        | 61,3 %        |
|   | Maghreb                                     | 6,6 %         | 6,6 %         | 8,2 %         | 8,7 %         |
|   | Afrique subsaharienne                       | 5,6 %         | 7,4 %         | 10,3 %        | 13,9 %        |
|   | Union européenne                            | 4,1 %         | 2,3 %         | 3,9 %         | 3,0 %         |
|   | Europe de l'Est (hors UE)                   | 11,9 %        | 16,5 %        | 6,3 %         | 9,4 %         |
|   | Autre                                       | 3,0 %         | 4,0 %         | 2,8 %         | 3,7 %         |
| <b>STATUT DE LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE (étrangers hors UE)</b> | Statut accordé                              | 45,8 %        | 42,3 %        | 47,9 %        | 38,2 %        |
|   | Statut demandé, en attente                  | 39,0 %        | 37,2 %        | 40,0 %        | 43,5 %        |
|   | Débouté, sans papiers                       | 15,2 %        | 20,5 %        | 12,1 %        | 18,3 %        |
| <b>SITUATION DE LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE FACE À L'EMPLOI</b>  | CDI plein-temps                             | 3,8 %         | 3,4 %         | 4,4 %         | 3,7 %         |
|   | Emplois précaires (2)                       | 9,5 %         | 10,1 %        | 10,4 %        | 9,9 %         |
|   | À son compte                                | 0,6 %         | 0,6 %         | 0,9 %         | 0,7 %         |
|   | Autre travail                               | 1,8 %         | 1,5 %         | 1,3 %         | 1,2 %         |
|   | Formation professionnelle                   | 0,8 %         | 0,7 %         | 1,4 %         | 1,2 %         |
|   | <b>Sous-total emploi</b>                    | <b>16,5 %</b> | <b>16,3 %</b> | <b>18,4 %</b> | <b>16,7 %</b> |
|   | Chômage indemnisé ou en attente             | 14,4 %        | 14,0 %        | 11,9 %        | 11,6 %        |
|   | Chômage sans droits reconnus                | 31,3 %        | 23,8 %        | 26,4 %        | 22,4 %        |
|   | <b>Sous-total chômage</b>                   | <b>45,7 %</b> | <b>37,8 %</b> | <b>38,3 %</b> | <b>34,0 %</b> |
|   | Étudiant                                    | 0,9 %         | 1,0 %         | 1,1 %         | 1,4 %         |
|   | Inaptitude santé                            | 8,7 %         | 9,4 %         | 10,6 %        | 10,4 %        |
|   | Retraite, préretraite                       | 4,8 %         | 4,9 %         | 5,4 %         | 5,4 %         |
|   | Au foyer                                    | 9,2 %         | 6,0 %         | 6,7 %         | 4,5 %         |
|   | Sans droit au travail                       | 6,4 %         | 10,8 %        | 9,1 %         | 15,5 %        |
|   | Autre sans emploi                           | 7,8 %         | 13,6 %        | 10,4 %        | 12,1 %        |
| <b>Sous-total inactivité</b>                                  | <b>37,8 %</b>                               | <b>45,9 %</b> | <b>43,3 %</b> | <b>49,3 %</b> |               |
| <b>TYPES DE RESSOURCES</b>                                    | Ni revenus du travail ni transferts sociaux | 17,3 %        | 16,4 %        | 18,5 %        | 22,2 %        |
|   | Revenus du travail                          | 6,2 %         | 6,7 %         | 7,7 %         | 7,7 %         |
|   | Transferts sociaux                          | 44,8 %        | 45,2 %        | 43,8 %        | 40,6 %        |
|   | Revenus du travail et transferts sociaux    | 31,7 %        | 31,7 %        | 30,0 %        | 29,5 %        |
| <b>REVENU PAR UNITÉ DE CONSOMMATION (en euros 2016)</b>       |   | 499 €         | 543 €         | 516 €         | 517 €         |
| <b>EXISTENCE D'IMPAYÉS</b>                                    |   | 66,2 %        | 58,5 %        | 58,8 %        | 54,5 %        |
| <b>IMPAYÉ MÉDIAN (euros constants)</b>                        |   | 811 €         | 888 €         | 817 €         | 789 €         |
| <b>NATURE DES IMPAYÉS</b>                                     | Loyer, mensualités d'accession              | 47,4 %        | 45,6 %        | 42,9 %        | 41,4 %        |
|   | Gaz, électricité, combustibles              | 39,9 %        | 40,6 %        | 39,3 %        | 41,8 %        |
|   | Eau   | 9,8 %         | 11,2 %        | 16,6 %        | 18,6 %        |
|   | Découvert bancaire                          | 27,0 %        | 26,1 %        | 23,4 %        | 21,7 %        |
| <b>TYPE DE LOGEMENT</b>                                       | Logement stable (3)                         | 80,9 %        | 77,8 %        | 75,9 %        | 71,1 %        |
|   | Logement précaire (4)                       | 19,1 %        | 22,2 %        | 24,1 %        | 28,9 %        |

(1) Pourcentage de ménages formulant ce type de demande. (2) CDD, intérim, travail saisonnier, temps partiel, emplois aidés. (3) Location HLM, location privée, habitat collectif, propriétaire.

(4) Hôtel, pension, garni, caravane, famille, amis, centre d'hébergement, abri de fortune, rue.